# Table des matières

1	Le calcul LSJ		
	1.1	Les séquents	1
	1.2	Les règles	2
	1.3	Conditions de non-prouvabilité	3
	1.4	Algorithme	4
	1.5	?	4
2	Le calcul LSJ'		
	2.1	Formalisme de $\mathbf{LSJ}'$	5
	2.2	Équivalence avec LSJ	6
3	Efficacité de LSJ		
	3.1	Propriété de la sous-formule et indexation	8
	3.2	Absence de duplication	9
	3.3	Inversibilité de certaines prémisses de $\to L$ et $\to R$	9
4	Que	elques explications sur l'implémentation	9
	4.1	Précalculs : indexation, classes, priorités	9
	4.2	Gestion efficace des formules du séquent : insertion et suppression, choix de la	
		formule principale	9
5	Ver	s une recherche de preuve compilée et certifiée	9
	5.1	Un langage simple pour la certification	9
	5.2	Compilation: des fonctions pour chaque sous-formule	9

définition formule?

## 1 Le calcul LSJ

L'article [1] définit un calcul de séquents **LSJ**. Une sémantique naturelle des séquents est définie à l'aide des modèles de Kripke, mais nous ne la présentons pas. En effet, ce qui nous intéresse est l'existence, pour toute formule, d'un séquent qui est prouvable dans le calcul **LSJ** si, et seulement si, la formule est prouvable en logique intuitionniste. Nous renvoyons à l'article pour les démonstrations, notamment celle de la complétude du calcul.

## 1.1 Les séquents

On s'intéresse à des *multiensembles*, c'est-à-dire des collections où le nombre d'occurrence est pris en compte, mais non l'ordre des éléments. Cela permettra de ne pas avoir besoin de règles explicites d'échange.

Un **séquent** est la donnée de trois multiensembles  $\Theta$ ,  $\Gamma$  et  $\Delta$  de formules; on écrit alors  $\Theta$ ;  $\Gamma \Rightarrow \Delta$ .

Une définition d'un séquent **réfutable** est donnée dans l'article à l'aide des modèles de Kripke. Nous ne la détaillons pas ici, car ce qui nous intéresse surtout est la propriété suivante qui en découle, démontrée dans l'article. La définition de **prouvable** sera donnée plus tard car elle est liée aux règles du calcul, mais ceci illustre son intérêt.

**Proposition 1.** Un séquent  $\emptyset$ ;  $\Gamma \Rightarrow \Delta$  est **réfutable** si, et seulement si, la formule  $\bigwedge_{A \in \Gamma} A \rightarrow \bigvee_{B \in \Delta} B$  n'est pas valide en logique intuitionniste. Un séquent est **prouvable** dans **LSJ** si, et seulement si, il n'est pas réfutable.

**Corollaire 2.** Soit A une formule, elle est valide en logique intuitionniste si et seulement si le séquent  $\emptyset$ ;  $\emptyset \Rightarrow A$  est prouvable dans **LSJ**.

Les multiensembles  $\Gamma$  et  $\Delta$ , et leur signification dans la propriété 1 sont des éléments habituels en calcul des séquents. En revanche,  $\Theta$  est propre à **LSJ**, et est difficile à interpréter car contrairement au cas où  $\Theta$  est vide, un séquent avec  $\Theta$  quelconque ne peut pas être représenté par une formule. On peut dire est que  $\Theta$  contient des formules gardées en réserve, non visibles directement dans le séquent (une formule de  $\Theta$  ne peut pas être formule principale), mais qui peuvent être transférées dans  $\Gamma$  et ainsi devenir visibles. On verra que les seules règles qui agissent sur  $\Theta$  sont celles qui concernent le connecteur  $\rightarrow$ .

Pour un séquent  $\Theta$ ;  $\Gamma \Rightarrow \Delta$ , on appellera les formules de  $\Gamma$  les **formules de gauche**, celles de  $\Delta$  les **formules de droite**, et celles de  $\Theta$  les **formules de réserve** du séquent (appellations non conventionnelles).

#### 1.2 Les règles

Les règles du calcul **LSJ** sont données dans la figure 1. La notation A,  $\Gamma$  représente le multiensemble obtenu à partir de  $\Gamma$  en ajoutant une occurrence de A. Pour une règle  $\frac{prem_1 \dots prem_p}{concl}$  ( $\mathcal{R}$ ),  $\mathcal{R}$  est le nom de la règle,  $prem_1, \dots, prem_p$  sont les (resp. première, ..., p-ième) **prémisses**, et concl la **conclusion**. Les **axiomes** sont les règles sans prémisse. Pour toutes les autres règles, une unique formule apparaît de manière explicite dans la conclusion : c'est la **formule principale**. Les règles dites de gauche, ou d'introduction à gauche, contenant un L dans leur nom, sont celles où la formule principale se trouve à gauche dans la conclusion, de même pour les règles de droite.

Une **instance** d'une règle  $\mathcal{R}$  a la même forme que la règle :  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma} (\mathcal{R})$ , mais ici les  $\sigma_i$  et  $\sigma$  sont des séquents connus explicitement ; bien entendu il faut qu'il s'agisse de séquents qui ont bien la forme donnée par la définition de la règle. Par exemple  $\frac{\Theta; A, B, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \land B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \land L$  devient une instance de la règle  $\land L$  (qui a la même écriture que la règle) lorsqu'on connaît les formules A et B et toutes les formules de  $\Theta$ ,  $\Gamma$ ,  $\Delta$ .

Une **preuve** est un arbre dont les nœuds sont étiquetés par un séquent et une règle et ont la même arité que le nombre de prémisses de la règle, et tel que : pour tout nœud de séquent  $\sigma$  et règle  $\mathcal{R}$ , si  $\sigma_1, \ldots, \sigma_p$  sont les séquents associés à chacun de ses fils respectivement, alors  $\frac{\sigma_1 \ldots \sigma_p}{\sigma}$  ( $\mathcal{R}$ ) est une instance de  $\mathcal{R}$ . Les feuilles d'un tel arbre sont les nœuds auxquels est associé un axiome.

Un séquent est **prouvable** s'il existe une preuve à la racine de laquelle il est associé.

$$\frac{\Theta; A, B, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A, B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \perp L$$

$$\frac{\Theta; A, B, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \land B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \land L$$

$$\frac{\Theta; A, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \land B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \land L$$

$$\frac{\Theta; A, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \land B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \lor L$$

$$\frac{\Theta; A, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \lor B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \lor L$$

$$\frac{\Theta; A, \Gamma \Rightarrow A, \Delta}{\Theta; \Gamma \Rightarrow A \lor B, \Delta} \lor R$$

$$\frac{\Theta; B, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \Rightarrow B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \lor L$$

$$\frac{\Theta; B, \Gamma \Rightarrow \Delta}{\Theta; A \Rightarrow B, \Gamma \Rightarrow \Delta} \to L$$

$$\frac{\Theta; A, \Gamma \Rightarrow B, \Delta}{\Theta; \Gamma \Rightarrow A \Rightarrow B, \Delta} \to R$$

Figure 1 – Les règles du calcul LSJ

De manière équivalente, on peut définir l'ensemble des formules prouvables comme le plus petit ensemble vérifiant : pour toute instance  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma}(\mathcal{R})$  d'une règle de **LSJ**, si pour tout  $i, \sigma_i$  est prouvable, alors  $\sigma$  est prouvable (en particulier pour toute instance  $\frac{\sigma}{\sigma}(\mathcal{A})$  d'un axiome  $\mathcal{A}, \sigma$  est prouvable).

### 1.3 Conditions de non-prouvabilité

Pour montrer qu'un séquent est prouvable, il suffit d'en exhiber une preuve. Comment montrer le contraire? D'après la définition précédente, un séquent n'est pas prouvable s'il n'existe aucune instance de règle  $\frac{\sigma_1 \ \cdots \ \sigma_p}{\sigma}(\mathcal{R}) \text{ telle que tous les } \sigma_i \text{ sont prouvables. Or les } \sigma_i \text{ ne dépendent que de } \sigma, \mathcal{R} \text{ et du choix de la formule principale : il est donc possible de tester toutes les instances possibles. Cela fournit un premier algorithme de recherche de preuve : récursivement, pour chercher si un séquent <math>\sigma$  est prouvable, on considère toutes les instances de règles dont  $\sigma$  est la conclusion et pour chacune on détermine récursivement si chaque prémisse est prouvable. Si on trouve une instance telle que toutes les prémisses sont prouvables, alors  $\sigma$  est prouvable (et on obtient une preuve de  $\sigma$  si on connaît une preuve de chacune de ces prémisses), sinon  $\sigma$  n'est pas prouvable. Cet algorithme est très long. En fait, c'est à peu près ce qu'on se retrouve à faire dans les cas extrêmement défavorables. Mais heureusement, on a un procédé bien plus économe en moyenne grâce à la notion de règle ou prémisse inversible.

Une prémisse  $prem_i$  d'une règle  $\frac{prem_1 \dots prem_p}{concl}$  ( $\mathcal{R}$ ) (aussi appelée *i*-ème prémisse de  $\mathcal{R}$ ) est **inversible** si on a : si  $prem_i$  est non prouvable, alors concl est non prouvable. Une règle est **inversible** si toutes ses prémisses sont inversibles.

On admet, une démonstration se trouvant dans l'article [1]:

- les règles  $\wedge L$ ,  $\wedge R$ ,  $\vee L$  et  $\vee R$  sont inversibles;
- les deux premières prémisses de  $\rightarrow L$  et la première prémisse de  $\rightarrow R$  sont inversibles;
- la troisième prémisse de  $\to L$  et la deuxième prémisse de  $\to R$  ne sont pas inversibles.

## 1.4 Algorithme

On en déduit le procédé suivant pour essayer d'appliquer une règle à un séquent avec un formule principale donnée : on essaie de prouver les prémisses inversibles, puis l'éventuelle prémisse non inversible (dans **LSJ** il y en a au plus une). Dès qu'on trouve qu'une prémisse inversible est non prouvable, on s'arrête : le séquent initial n'est pas prouvable non plus. Si toutes les prémisses sont prouvables, le séquent initial est également prouvable. Dans le dernier cas (seule la prémisse non inversible est non prouvable), on essaie une application de règle avec une autre formule principale.

Il ne reste plus qu'à décider dans quel ordre les formules qui peuvent l'être sont choisies comme formule principale pour essayer d'appliquer une règle. On choisit de traiter en premier les règles inversibles, car on sait alors qu'il n'y aura pas besoin d'essayer d'autre application de règle sur le même séquent. Parmi celles-ci, on privilégie celles qui n'ont qu'une prémisse  $(\wedge L \text{ et } \vee R)$  sur les autres, qui en ont deux  $(\vee L \text{ et } \wedge R)$ .

### 1.5 ?

définitions de l'article, pseudo-code définitions : instance, formule principale

On voit immédiatement que l'algorithme nécessite de pouvoir déduire d'un séquent, d'une règle et d'une formule principale contenue dans le séquent et sur laquelle la règle peut agir, les séquents correspondant aux différentes prémisses. Ce n'est pas difficile : pour les axiomes il n'y a rien à faire; pour les autres règles, la formule principale H étant de la forme A 'connecteur' B, il suffit d'enlever H du séquent et, selon le connecteur et le côté où se trouvait H, d'ajouter A ou B à  $\Theta$ ,  $\Gamma$ ,  $\Delta$  ou nulle part.

Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'on essaie d'appliquer une règle  $\frac{\sigma_1}{\sigma}$  au séquent  $\sigma$ , on lance une recherche de preuve sur  $\sigma_1$  qu'on a obtenu comme décrit ci-dessus. Si on obtient que  $\sigma_1$  est prouvable, on lance alors la recherche de preuve sur  $\sigma_2$ . On doit donc déterminer  $\sigma_2$ . On a vu qu'on sait le faire à partir de  $\sigma$ . Une solution consiste donc à retenir  $\sigma$  pendant qu'on effectue la recherche de preuve sur  $\sigma_1$ , mais cela peut être coûteux en mémoire. Une autre solution, que nous avons privilégiée, consiste à être capable de retrouver  $\sigma$  à partir de  $\sigma_1$  ainsi que de la formule principale, de la règle et du numéro de la prémisse (ici 1). On a dans ce cas besoin de pouvoir retrouver la conclusion à partir de n'importe laquelle des prémisses, pas seulement par exemple de la première prémisse pour une règle qui n'en a que deux. En effet, utiliser  $\sigma_1$  pour retrouver  $\sigma$  suppose qu'à la fin de la recherche de preuve pour  $\sigma_1$ , on connaît  $\sigma_1$ . Or, l'idée ici est de n'avoir vraiment qu'un seul séquent en mémoire à tout moment. Ainsi, à la fin de la recherche de preuve pour  $\sigma$ , on doit connaître  $\sigma$ , donc on doit aussi pouvoir déduire  $\sigma$  de  $\sigma_2$  en connaissant la formule principale et le fait qu'on est en train de s'intéresser à la deuxième prémisse.

En résumé, on aimerait (bien que ce ne soit pas nécessaire) que toutes les règles soient locales, avec la définition suivante.

**Définition 3.** Une règle est **locale** si pour toute instance  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma}$  de cette règle et pour tout i entre 1 et p, on peut déduire  $\sigma$  à partir de  $\sigma_i$  et de la formule principale et de i.

On remarque que  $\land L$ ,  $\land R$ ,  $\lor L$  et  $\lor R$  sont locales. Les axiomes sont également locaux, la définition n'ayant pas grand intérêt pour eux. En revanche, les règles  $\rightarrow L$  et  $\rightarrow R$  ne sont

n et parfois i désignent toujours des entiers naturels, avec  $i \leq n$ 

Figure 2 – Les règles du calcul LSJ'

pas locales : pour chacune, les formules représentées par  $\Delta$  dans la conclusion n'apparaissent nulle part dans la dernière prémisse, il n'est donc pas possible de retrouver la conclusion en connaissant uniquement cette prémisse, la formule principale et le numéro de la prémisse, puisqu'il n'y a aucun moyen d'en déduire ce qui se trouve dans  $\Delta$ .

C'est pour cette raison qu'on introduit le calcul  $\mathbf{LSJ}'$ , dans lequel toutes les règles sont locales.

## 2 Le calcul LSJ'

Le calcul LSJ' est très proche du calcul LSJ: chaque règle de LSJ' correspond à une règle de LSJ, et des arbres de preuve dans les deux systèmes pour la même formule sont fortement liés. Mais contrairement à LSJ, les règles de LSJ' sont toutes locales. Pour cela, les séquents de LSJ' représentent chacun un séquent de LSJ, avec un peu plus d'informations : celles qui sont parfois nécessaire pour retrouver la conclusion à partir d'une prémisse. Cette représentation est exhaustive et correcte. On montre en effet qu'il existe une surjection de l'ensemble des séquents de LSJ' dans l'ensemble des séquents de LSJ, telle qu'un séquent de LSJ' est prouvable dans LSJ' si, et seulement si, son image est prouvable dans LSJ.

#### 2.1 Formalisme de LSJ'

Un séquent de **LSJ'** est la donnée de deux multiensembles  $\Gamma$  et  $\Delta$  de couples *entier* : formule, et d'un entier naturel n, tels que tous les entiers présents dans  $\Gamma$  sont  $\leq n+1$  et tous ceux présents dans  $\Delta$  sont  $\leq n$ ; on écrit  $\Gamma \Rightarrow_n \Delta$ .

Les règles du calcul  $\mathbf{LSJ}'$  sont décrite dans la figure 2. Chacune correspond à une règle de  $\mathbf{LSJ}$ .

## Équivalence avec LSJ

On note  $\mathfrak{S}$  l'ensemble des séquents de LSJ, et  $\mathfrak{S}'$  l'ensemble des séquents de LSJ'. Soit  $\sigma \in \mathfrak{S}$ , on note  $\vdash \sigma$  si  $\sigma$  est prouvable dans **LSJ**; soit  $\sigma' \in \mathfrak{S}'$ , on note  $\vdash' \sigma'$  si  $\sigma'$  est

prouvable dans LSJ'.

Soit M un multiensemble de couples entier : formule, l'entier d'un couple étant appelé son indice. On note  $M_k$  le multiensemble obtenu à partir de M en ne gardant que les couples d'indice k, et  $M_{\leq k}$  celui obtenu en ne gardant que les couples d'indice inférieur à k. On note forget(M) le multiensemble de formules obtenu en oubliant l'indice et ne gardant que la formule de chaque couple de M.

On définit l'application  $\Phi$  de  $\mathfrak{S}'$  dans  $\mathfrak{S}$ , qui à  $\Gamma' \Rightarrow_n \Delta'$  associe  $\Theta : \Gamma \Rightarrow \Delta$ 

$$\begin{split} \text{où}: \; \left\{ \begin{array}{l} \Theta = \mathsf{forget}(\Gamma'_{n+1}) \\ \Gamma = \mathsf{forget}(\Gamma'_{\leq n}) \\ \Delta = \mathsf{forget}(\Delta'_n) \end{array} \right. \end{split}$$

C'est une application surjective : en effet tout séquent  $\Theta$ ;  $\Gamma \Rightarrow \Delta$  de LSJ a au moins pour antécédent le séquent  $\Gamma' \Rightarrow_0 \Delta'$ , où  $\Gamma'$  est l'union de  $0:\Gamma$  (le multiensemble de couples obtenu à partir de  $\Gamma$  en remplaçant chaque occurrence d'une formule A par une occurrence du couple 0:A) avec  $1:\Theta$ , et où  $\Delta'=0:\Delta$ .

Soit  $\mathcal{R}$  une règle de LSJ. On note  $\mathcal{R}'$  la règle de LSJ' qui lui correspond. On écrit  $\frac{\sigma_1 \quad \dots \quad \sigma_p}{\sigma} (\mathcal{R}) \text{ et } \frac{\sigma_1' \quad \dots \quad \sigma_p'}{\sigma'} (\mathcal{R}') \text{ des instances de ces règles.}$ 

Lemme 4. Soit 
$$\sigma \in \mathfrak{S}$$
 et  $\sigma' \in \mathfrak{S}'$  tels que  $\sigma = \Phi(\sigma')$  et soit  $\mathcal{R}$  une règle de LSJ.

1) Si  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma}(\mathcal{R})$  alors il existe  $\sigma'_1, \dots, \sigma'_p$  tels que pour tout  $k, \sigma_k = \Phi(\sigma'_k)$ , et  $\frac{\sigma'_1 \dots \sigma'_p}{\sigma'}(\mathcal{R}')$ .

2) Si 
$$\frac{\sigma'_1 \dots \sigma'_p}{\sigma'}(\mathcal{R}')$$
, posons pour tout  $k$ ,  $\sigma_k = \Phi(\sigma'_k)$ , alors  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma}(\mathcal{R})$ .  
Pour un axiome  $\mathcal{A}$ , cela signifie simplement :  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma}(\mathcal{A})$  si et seulement si  $\frac{\sigma_1 \dots \sigma_p}{\sigma'}(\mathcal{A}')$ .

#### Preuve

On le montre pour chaque règle; c'est une conséquence assez directe de la définition de  $\Phi$ . Faisons-le par exemple pour Id,  $\wedge R$  et  $\to L$ . À chaque fois, on se donne  $\sigma = \Theta : \Gamma \Rightarrow \Delta$  et  $\sigma' = \Gamma' \Rightarrow_n \Delta' \in \mathfrak{S}'$  tels que  $\sigma = \Phi(\sigma')$ .

Id : On a  $\overline{\sigma}$  (Id) si et seulement s'il existe une formule A appartenant à la fois à  $\Gamma$  et  $\Delta$ , ce qui équivaut, par définition de  $\Phi$ , à : il existe A et  $i \leq n$  tels que  $n : A \in \Delta'$  et  $i : A \in \Gamma'$ , c'est-à-dire  $\frac{\sigma'}{\sigma'}$  (Id').

 $\wedge R$ :

1) Si  $\frac{\sigma_1 \sigma_2}{\sigma_{\sim}} (\wedge R)$  alors il existe des formules A et B et un multiensemble  $\widetilde{\Delta}$  tels que  $\Delta = A \wedge B$ ,  $\widetilde{\Delta}$  et  $\sigma_1 = \Theta$ ;  $\Gamma \Rightarrow A$ ,  $\widetilde{\Delta}$  et  $\sigma_2 = \Theta$ ;  $\Gamma \Rightarrow B$ ,  $\widetilde{\Delta}$ . Posons  $\widetilde{\Delta}' = \Delta' - n : A \wedge B$ le multiensemble obtenu en retirant une seule occurrence de  $n:A\wedge B$  à  $\Delta'$  (qui contient cet élément parce que  $\Delta$  contient  $A \wedge B$  et par définition de  $\Phi$ ), et  $\sigma_1' = \Gamma' \Rightarrow_n n : A, \widetilde{\Delta}'$ et  $\sigma_2' = \Gamma' \Rightarrow_n n : B, \widetilde{\Delta}'$ . Alors on a bien  $\sigma_1 = \Phi(\sigma_1')$  et  $\sigma_2 = \Phi(\sigma_2')$  (en remarquant que  $\widetilde{\Delta} = \mathsf{forget}(\widetilde{\Delta}'_n)$ ), et  $\frac{\sigma'_1 \quad \sigma'_2}{\sigma'} (\wedge R')$  (en remarquant que  $\sigma' = \Gamma' \Rightarrow_n n : A \wedge B, \widetilde{\Delta}'$ ).

2) Si  $\frac{\sigma'_1 \quad \sigma'_2}{\sigma'} (\wedge R')$  alors il existe A, B et  $\widetilde{\Delta}'$  tels que  $\Delta' = n : A \wedge B, \widetilde{\Delta}'$  et  $\sigma_1' = \Gamma' \Rightarrow_n n : A, \widetilde{\Delta}' \text{ et } \sigma_2' = \Gamma' \Rightarrow_n n : B, \widetilde{\Delta}'; \text{ on pose } \widetilde{\Delta} = \Delta - A \wedge B \text{ le multiensemble obtenu en retirant une seule occurrence de } A \wedge B \text{ à } \Delta, \text{ et } \sigma_1 = \Phi(\sigma_1') \text{ et } \sigma_2 = \Phi(\sigma_2'); \text{ on obtient } \sigma = \Theta; \Gamma \Rightarrow A \wedge B, \widetilde{\Delta} \text{ et } \sigma_1 = \Theta; \Gamma \Rightarrow A, \widetilde{\Delta} \text{ et } \sigma_2 = \Theta; \Gamma \Rightarrow B, \widetilde{\Delta} \text{ d'où } \frac{\sigma_1 \sigma_2}{\sigma} (\wedge R).$ 

 $\rightarrow L$ :  $\frac{\sigma_1 \quad \sigma_2 \quad \sigma_3}{\sigma} (\to L)$  alors il existe A, B et  $\widetilde{\Gamma}$  tels que  $\Gamma = A \to B, \widetilde{\Gamma}$  et  $\sigma_1 = A \to B, \widetilde{\Gamma}$  $\Theta: B, \widetilde{\Gamma} \Rightarrow \Delta \text{ et } \sigma_2 = B, \Theta: \widetilde{\Gamma} \Rightarrow A, \Delta \text{ et } \sigma_3 = B: \Theta, \widetilde{\Gamma} \Rightarrow A: \text{ et il existe } i \leq n \text{ tel que } i: A \rightarrow B \in \Gamma': \text{ on pose } \widetilde{\Gamma}' = \Gamma' - i: A \rightarrow B \text{ (on retire une seule occurrence de } i: A \rightarrow B \text{ de } \Gamma') \text{ et } \sigma'_1 = i: B, \widetilde{\Gamma}' \Rightarrow_n \Delta' \text{ et } \sigma'_2 = n+1: B, \widetilde{\Gamma}' \Rightarrow_n n: A, \Delta' \text{ et } \sigma'_3 = n+2: B, \widetilde{\Gamma}' \Rightarrow_{n+1} n+1: A, \Delta'$ 

2) Si  $\frac{\sigma_1' \quad \sigma_2' \quad \sigma_3'}{\sigma_1'} (\to L')$  alors il existe i, A, B et  $\widetilde{\Gamma}'$  tels que  $\Gamma' = i : A \to B, \widetilde{\Gamma}'$  et  $\sigma_1', \sigma_2'$ et  $\sigma_3'$  ont la forme donnée ci-dessus ; on pose  $\widetilde{\Gamma} = \Gamma - A \to B$  (on retire une seule occurrence de  $A \to B$  de  $\Gamma$ ), alors les images  $\sigma_1$ ,  $\sigma_2$  et  $\sigma_3$  par  $\Phi$  de  $\sigma_1'$ ,  $\sigma_2'$  et  $\sigma_3'$  respectivement s'écrivent comme ci-dessus et donc  $\frac{\sigma_1 \ \sigma_2 \ \sigma_3}{\sigma} \ (\to L)$ .

**Théorème 5.** Soit  $\sigma \in \mathfrak{S}$  et  $\sigma' \in \mathfrak{S}'$  tels que  $\sigma = \Phi(\sigma')$ , alors  $\vdash \sigma$  si et seulement si  $\vdash' \sigma'$ .

#### Preuve

Par récurrence sur la taille de  $\sigma \in \mathfrak{S}$ , c'est-à-dire la somme des tailles des formules des trois multiensembles apparaissant dans  $\sigma$ .

On initialise pour tout  $\sigma = \Theta : \Gamma \Rightarrow \Delta$  tel que toutes les formules dans  $\Gamma$  et dans  $\Delta$  sont atomiques : soit  $\sigma' = \Gamma' \Rightarrow_n \Delta' \in \mathfrak{S}'$  tel que  $\sigma = \Phi(\sigma')$ . Alors toutes les formules associées à un  $i \leq n$  dans  $\Gamma'$  et toutes les formules associées à n dans  $\Delta'$  sont aussi atomiques. En étudiant la forme des conclusions des règles non axiomatiques de LSJ comme de LSJ', on remarque que si  $\sigma$  (resp.  $\sigma'$ ) est la conclusion d'une règle de LSJ (resp. LSJ'), alors la règle est un axiome. L'initialisation est donc un cas particulier de ce qui suit avec p=0 (ce qui entraîne qu'on n'utilise en fait pas l'hypothèse de récurrence).

Soit  $\sigma = \Theta$ ;  $\Gamma \Rightarrow \Delta \in \mathfrak{S}$ . Soit  $\sigma' = \Gamma' \Rightarrow_n \Delta' \in \mathfrak{S}'$  tel que  $\sigma = \Phi(\sigma')$ .

On suppose  $\vdash \sigma$ . Alors il existe une règle  $\mathcal{R}$  de **LSJ** et  $\sigma_1, \ldots, \sigma_p \in \mathfrak{S}$  (avec éventuellement p nul) tels que  $\vdash \sigma_k$  pour tout k et  $\frac{\sigma_1 \ldots \sigma_p}{\sigma}(\mathcal{R})$ . D'après le lemme, il existe  $\sigma'_1, \ldots, \sigma'_p \in \mathfrak{S}'$  tels que  $\sigma_k = \Phi(\sigma'_k)$  pour tout k et  $\frac{\sigma'_1 \ldots \sigma'_p}{\sigma'}(\mathcal{R}')$ . Pour tout k, on applique l'hypothèse de récurrence à  $\sigma_k$  qui a une trible strictement inférieure à celle de  $\sigma_k$  et en obtient l'hypothèse de récurrence à  $\sigma_k$  qui a une taille strictement inférieure à celle de  $\sigma$ , et on obtient  $\vdash' \sigma'_k$ . On en déduit  $\vdash' \sigma'$ .

On suppose  $\vdash' \sigma'$ . Alors il existe une règle  $\mathcal{R}'$  de  $\mathbf{LSJ}'$  et  $\sigma'_1, \ldots, \sigma'_p \in \mathfrak{S}'$  tels que  $\vdash' \sigma'_k$ pour tout k et  $\frac{\sigma'_1 \quad \dots \quad \sigma'_p}{\sigma'}$   $(\mathcal{R}')$ . On pose  $\sigma_k = \Phi(\sigma'_k)$  pour tout k. D'après le lemme on a  $\frac{\sigma_1 \ \dots \ \sigma_p}{\sigma}$  ( $\mathcal{R}$ ), en particulier on peut appliquer l'hypothèse de récurrence aux  $\sigma_k$  donc  $\vdash \sigma_k$  pour tout k, d'où  $\vdash \sigma$ .

```
((a & b) & (non (c) | (a & b)))
       classe
               description
                  Var a
          2
                 Var b
          3
                 1 & 2
                  Var a
  8
                  Var b
  9
          3
                  7 & 8
  10
          6
```

FIGURE 3 – Indexation de la formule  $(a \wedge b) \wedge (\neg c \vee (a \wedge b))$ 

## 3 Efficacité de LSJ

L'étude qui suit porte sur le calcul  $\mathbf{LSJ}$ . En effet,  $\mathbf{LSJ}'$  hérite de toutes les propriétés intéressantes de  $\mathbf{LSJ}$ , en apportant une localité des règles qui facilite une implémentation économe en mémoire.

### 3.1 Propriété de la sous-formule et indexation

B est une sous-formule de A si B=A ou si A est de la forme  $A_1$ 'connecteur' $A_2$  et (B est une sous-formule de  $A_1$  ou B est une sous-formules de  $A_2$ ). Un calcul de séquents vérifie la **propriété de la sous-formule** si tout séquent prouvable  $\sigma$  admet une preuve telle que toute formule apparaissant dans (un séquent de) la preuve est une sous-formule d'une formule de  $\sigma$ . En particulier, le séquent  $\Rightarrow A$  a une preuve dans laquelle toute formule est une sous-formule de A.

Le calcul **LSJ**vérifie la propriété de la sous-formule : on le constate aisément en observant chaque règle.

La propriété de la sous-formule est très recherchée en calcul des séquents. D'une part, elle donne une borne sur les formules qu'il faudra manipuler au cours d'une recherche de preuve, qui sont évidemment toutes plus petites que la formule qu'on essaie de prouver. Mais surtout, elle permet de connaître à l'avance la liste exhaustive des formules qu'on pourra rencontrer. On peut donc à l'avance les numéroter : ainsi, les formules d'un séquents sont simplement représentées par un entier. Il faut quelques informations sur ces numéros : par exemple pour une formule  $A \wedge B$ , il faut savoir qu'il s'agit d'un "et", et pouvoir déterminer A et B. Il faut aussi pouvoir reconnaître quand l'axiome Id (une même formule apparaît des deux côtés du séquent) s'applique : pour cela on associe à chaque formule une classe, qui correspond à une classe d'équivalence de la relation d'égalité structurelle. La taille de toutes ces informations réunies est linéaire en la taille de la formule de départ (c'est-à-dire le nombre de nœuds de l'arbre qui la représente, qui est aussi le nombre de sous-formules avec multiplicité). Un exemple est donné par la figure 3.

La propriété de la sous-formule est encore plus intéressante dans le cadre de la recherche de preuve compilée : connaître à l'avance les formules qui apparaîtront permet d'écrire pour chacune des fonctions agissant sur le séquent, au lieu de les calculer au cours de la recherche de preuve (voir??).

# 3.2 Absence de duplication

3.3 Inversibilité de certaines prémisses de  $\rightarrow L$  et  $\rightarrow R$ 

$$((\bigwedge_{i=1}^{n} p_{i} \vee (\neg \neg p_{1} \to f) \vee \bigvee_{i=2}^{n} (p_{i} \to f)) \to f)$$

$$([(p_{1} \wedge p_{2} \wedge \dots \wedge p_{n}) \vee (\neg \neg p_{1} \to f) \vee (p_{2} \to f) \vee \dots \vee (p_{n} \to f)] \to f) \to f$$

$$1: f \Rightarrow_{0} 0: p_{1} \wedge (p_{2} \wedge p_{3}), 0: \neg \neg p_{1} \to f, 0: p_{2} \to f, 0: p_{3} \to f, 0: f$$

$$f: \emptyset \Rightarrow p_{1} \wedge p_{2} \wedge \dots \wedge p_{n}, \neg \neg p_{1} \to f, p_{2} \to f, \dots, p_{n} \to f, f$$

- 4 Quelques explications sur l'implémentation
- 4.1 Précalculs : indexation, classes, priorités
- 4.2 Gestion efficace des formules du séquent : insertion et suppression, choix de la formule principale
- 5 Vers une recherche de preuve compilée et certifiée
- 5.1 Un langage simple pour la certification
- 5.2 Compilation : des fonctions pour chaque sous-formule

# Références

[1] M. Ferrari, C. Fiorentini, and G. Fiorino, "Contraction-Free Linear Depth Sequent Calculi for Intuitionistic Propositional Logic with the Subformula Property and Minimal Depth Counter-Models," *Journal of Automated Reasoning*, vol. 51, no. 2, pp. 129–149, 2013.